

AFH 83(1990)

FSF1

*Regesta Ordinis Fratrum Minorum Conventualium - I (1488-1494). Regesta Francisci Sansonis de Brixia totius Ordinis Minorum Ministri Generalis (1488-1494)*. A cura di Gustavo Parisciani, OFMConv. — 35123 Padova, Centro di Studi Antoniani, Piazza del Santo 11, 1989. — 270 × 190 mm, cviii-568 p. — Lire 95.000. — (*Fonti e Studi Francescani*, 1).

De François Nanni Sanson de Brescia, dit aussi « de Senis », le Ministre général qui gouverna l'Ordre du 14 mai 1475 jusqu'à son décès à Florence, le 26 octobre 1499, soit un quart de siècle, on n'a retrouvé les registres des actes que des deux triennats 1488-1491 et 1491-1494. Le P. Gius. Abate, qui en appréciait la valeur de source d'information sur le passé franciscain de la fin du XVe s., en avait publié une partie dans les *Miscellanea Francescana* (années 1921-1938), mais dans des conditions qui n'ont pas été retenues satisfaisantes (v. AFH 16, 1923, 441). Plus récemment le P. José García Oro en a extrait les pièces relatives à la péninsule Ibérique (*Antonianum* 56, 1981, 336-450). Une édition intégrale d'après les normes scientifiques était évidemment souhaitable. La voici réalisée par les soins du P. G. Parisciani du « Centro di Studi Antoniani » de Padoue, ouvert depuis 1961. Premier volume d'une nouvelle collection intitulée *Fonti e Studi Francescani* ; il est présenté, p. vii, par le P. Luciano Bertazzo du même centre d'études, à la date du 13 juin 1989.

Dans une vaste introduction en 8 chapitres (p. ix-1c) le P. Parisciani expose avec un maximum de précision l'information sur la contribution du P. Abate utilisée dans l'édition du *Regestum* (*L'apporto del P. G. Abate*, ix-xiii), sur la biographie du Ministre général en question (*Magister Franciscus Nanni de Senis de Brixia* (xiv-xxii) et sur le contenu des actes. Au premier aspect, le texte transcrit dans une rédaction concise, souvent sèche et sans recherche stylistique, le lecteur est un peu rebuté, mais l'examen attentif des pièces lui révélera bien vite la richesse, la variété et la valeur de l'apport documentaire. Tout y passe : l'organisation de l'Ordre (*Il « regimen Ordinis »*, xxiii-xxxiv), les réformes apparues successivement dans la famille religieuse, les Observants, la fraction « sub Ministris », les Colétans, les Amadéites, les Clarénins. Suivent les Clarisses dans les obédiences primitive et urbaniste et le Tiers-Ordre (*Le varie riforme del Primo Ordine*, xxxv-liv ; *Il Secondo e il Terzo Ordine Franciscano*, lv-lxiii). Un chapitre spécial est dédié aux Conventuels d'avant

la division (*Il Sansone e i Conventuali « Fratres nostri »*, LXIV-LXXXIII) : normes d'admission dans la famille, les affiliations aux provinces, custodies et couvents, les études, les charges assumées dans les communautés, le choix des prédicateurs, des inquisiteurs, la discipline, les infractions à la Règle, les sanctions, etc. Un autre chapitre (*Chiese, conventi, possedimenti e amministrazione*, LXXXIV-XCVII) traite de l'habitat, des obligations communes imposées par les statuts, de la pauvreté franciscaine, « problema... allora scottante, ma tuttora irrisolto » dit l'éditeur (LXXXIX). L'information est toute basée sur les données du *Regestum* cité non pas d'après les pages du volume, mais des pièces qui font un total de 3490 numéros. L'analyse soignée de l'ensemble laisse entrevoir le travail de recherche et la patience requise pour la classification des fiches thématiques. Un dernier chapitre de l'introduction (XCVIII-IC) décrit les deux manuscrits du registre conservés aux Archives générales de l'Ordre au couvent romain des XII Apôtres et précise la méthode d'édition.

Suit la bibliographie des sources et des travaux en une seule liste alphabétique (CI-CVII). Le texte du premier registre couvre dans l'édition les p. 3-206, le second les p. 207-484. Un premier appendice reporte les pièces transcrites sur la couverture de l'un des manuscrits (p. 485), le second établit le calendrier des déplacements du Ministre général sur la base du *Regestum*, année par année et mois par mois, de mai 1488 à mai 1494 (488-99) ; parmi les villes les plus fréquentées par François Sanson nous relevons Brescia, le lieu natal, Venise, Padoue, Bologne, Naples, Rome, Assise et Sienne. N'y apparaît aucun séjour hors d'Italie.

On s'attendrait à un Registre transcrit dans l'ordre strictement chronologique, comme le *Regestum Observantiae Cismontanae* (AF XII, Grottaferrata 1983), mais les pièces y sont réparties dans les deux recueils par provinces et vicairies, ce qui est plutôt déroutant. Le copieux index analytique permet heureusement de retrouver rapidement les personnages et les matières qui interviennent dans les actes (500-62) ; il vaudra à l'éditeur la reconnaissance de tous les chercheurs qui auront à consulter le volume. Un détail, y figurent les Observants sous diverses dénominations : *Observantes, fratres de bulla, fratres bullati, fratres de familia devota*, et aussi *bigoti*, expression qui revient souvent dans le texte et qui, sous la main de Fr. Sanson, peut paraître peu respectueuse, comme aussi celle de « sbigotarsi » pour les religieux qui ont quitté la famille réformée. Pourquoi n'avoir pas inséré dans l'index les personnages, les couvents et provinces qui

interviennent dans l'introduction où est exposée l'histoire générale franciscaine antérieure à la période du registre, par exemple le problème des études, la cléricatisation de l'Ordre, le conflit de la pauvreté aux XIII-XIV<sup>e</sup> s., l'assistance spirituelle attendue par le second Ordre et les fraternités du Tiers-Ordre ?

Vu l'abondance des personnages et des maisons le P. Parisiani a soin de noter qu'il s'est abstenu d'encombrer et d'alourdir les notes au bas des pages avec des précisions d'ordre biobibliographique et topographique (1c). Il est bien excusé du fait qu'il n'a pas eu l'aide d'une commission d'experts. Tel fait aurait mérité une bibliographie sommaire, mais la note renvoie tout simplement à la bulle pontificale ou au statut respectif de la législation. On pourrait reprocher à l'éditeur de ne pas s'être toujours référé aux meilleures éditions des sources, ainsi les Constitutions de Narbonne sont citées d'après les *Opera omnia* de saint Bonaventure et celles de Benoît XII d'après le *Bullarium Franciscanum*, alors que l'AFH en a donné un texte plus sûr et bien annoté.

Le registre de toute façon se signalera à l'attention des chercheurs et offrira la matière pour des travaux particuliers d'histoire locale ; ceux-ci résoudront certainement bien des problèmes laissés en suspens en raison de la graphie souvent douteuse des noms de personnes et de lieux. Où localiser par ex. en Calabre l'église *S. Marie Ceretulle* (n° 3224), en Ombrie le couvent *de Casalis, de Castillis* (213), en France ceux de *Biblionne* (3251), de *Mariscus* (1320). Nombre de religieux ont été identifiées du fait qu'ils sont connus par ailleurs ou qu'ils reviennent à diverses reprises avec des données supplémentaires. Ainsi il était facile de retrouver Jean Crohin dans la dénomination fautive de Ioannes de Chohin (n° 1530). Il n'en est pas de même de ceux dénommés *theotonicus* comme Nicolas (n° 1648) ou Corradus (n° 1663) ou des noms aux assonances énigmatiques de Ricardus Bringior (n° 308), Ubertinus Ciglanus (n° 656), Thomas Ovenne (n° 1314), Lucas Rothobrensis (n° 1330), Henricus Wesflava (n° 1493), Benedictus de Soverucho (n° 1517), Dominicus Robeche (n° 1984), Hermannus Capelle (n° 3430), Cristoforus Stradau (n° 3433).

Il ne reste qu'à souhaiter au « Centro di Studi Antoniani » que le volume de la collection si bien inaugurée obtienne la diffusion méritée et qu'elle s'enrichisse de nouvelles éditions de sources similaires tant utiles pour l'histoire franciscaine.